



La Qualité de Vie au Travail, c'est quoi ?

Selon la haute autorité de santé :

Promouvoir la qualité de vie au travail traduit un engagement collectif qui implique les dirigeants, les salariés et les partenaires sociaux. Il s'agit de considérer le bien être (physique, mental et social) au travail, comme un des facteurs déterminant de la qualité durable dans l'organisation de la prise en charge et de la performance globale.

La **qualité de vie au travail** se définit par la qualité :

- ♦ Des **relations sociales et de travail** (telle que la reconnaissance du travail, la participation aux décisions...)
- ♦ Du **contenu du travail** (l'autonomie, le degré de responsabilité...)
- ♦ De **l'environnement physique** (le bruit, l'éclairage, la chaleur, agents chimiques, ergonomie...)
- ♦ De **l'organisation du travail** (capacité organisationnelle, charge de travail, résolution des dysfonctionnements...)
- ♦ Les possibilités de **réalisation et de développement professionnels** (rémunération, formation, développement des compétences).
- ♦ La **conciliation entre vie professionnelle et vie privée** (accès aux services, transports, horaires de travail, garde d'enfant...)

Quelles sont les contributions à votre politique QVT (existante ou à venir) du Service social?

Interface vie privée / vie professionnelle

- Séparation, logement, enfants, santé, budget, retraite sont des préoccupations pouvant interférer sur le travail. A travers ses accompagnements personnalisés, le service social favorise la communication et la recherche de solutions adaptées.

Santé et bien-être au travail

- Personne handicapée, addictions, pénibilité, égalité professionnelle, sont des facteurs pris en compte par le service santé au travail avec lequel le service social travaille en étroite collaboration.

Prévention des risques psychosociaux

- Le service social est capteur social plébiscité par les directions en premier lieu afin de prévenir les risques psychosociaux.

Parce qu'une entreprise a besoin de collaborateurs efficaces
ARIANE propose : un accompagnement coopératif et efficient des salariés au service de la performance de l'entreprise.